

# 50. Journal du Lot 50.

ORGANE RÉPUBLICAIN DU DÉPARTEMENT

Paraissant les Mercredi, Vendredi et Dimanche

<b>Abonnements</b> <small>Ces prix doivent être doublés pour l'édition quotidienne.</small> 3 mois 6 mois 1 an LOT et Départ. limitroph. 3 fr. 5 fr. 9 fr. Autres départements.... 3 fr. 50 6 fr. 11 fr. Les abonnements se paient d'avance	<b>Rédaction &amp; Administration</b> CAHORS. — 1, RUE DES CAPUCINS, 1. — CAHORS A. COUESLANT, Directeur   L. BONNET, Rédact. en chef Les annonces sont reçues au bureau du Journal.	<b>Publicité</b> ANNONCES (la ligne ou son espace)..... 50 cent. RÉCLAMES ( — d' — )..... 75 cent. Les Annonces judiciaires et légales peuvent être insérées dans le « Journal du Lot » pour tout le département Joindre 50 centimes à chaque demande de changement d'adresse
	Par ordre du ministère et sous menace de saisie, d'abord, de suppression ensuite, nous devons, désormais, vendre le « Journal du Lot » dix centimes, ou accepter de paraître sur le format du présent numéro. (« Il faut économiser le papier », — c'est pourquoi, 5 fois par semaine, les grands quotidiens ont 4 pages !!!). — Nous nous inclinons devant la force, tout en protestant contre le décret illégal du 10 août 1917. — Nous condenserons la matière de façon à donner le plus de texte possible dans ce format exigé ! — Nos lecteurs, nous en avons la conviction, nous sauront gré d'avoir maintenu le prix de 5 cent. (Nous insérerons cet avis dans tous les numéros, pour expliquer ce format aux lecteurs nouveaux.)	

Format illégalement imposé : N<sup>o</sup> 121

## LA SITUATION

**Nous touchons à l'heure décisive. L'offensive ennemie sera violente, mais elle doit se terminer par un échec complet. — L'ennemi a reconnu son impuissance à nous vaincre en plaçant son espoir dans la guerre sous-marine. — Les événements de Russie doivent être considérés sous un angle différent. — Le Roi de Grèce approuve l'énergique attitude de Venizelos.**

Nous touchons à l'heure décisive. La lutte d'artillerie indique que l'action est proche. Il faut s'attendre à un effort boche multiple, tenace et extrêmement puissant. Nos ennemis savent que l'échec de leur offensive marquerait la fin de leurs rêves et le commencement de leur débâcle. Ils mèneront donc l'attaque avec le maximum d'énergie. Cela, il faut le dire et le répéter parce que la conséquence peut être l'abandon momentané de quelques-unes de nos positions avancées. Il ne faut pas que l'arrière s'alarme de ces événements passagers, inévitables au cours d'une lutte comme celle qui va s'engager.

Cette lutte doit marquer la fin irrémédiable du militarisme allemand. Nos ennemis n'en ont-ils pas, eux-mêmes, fait l'aveu, lorsqu'ils ont déclaré qu'ils attendaient le succès de la guerre sous-marine à outrance. Sur tous les tons, les dirigeants ennemis et la presse boche répétaient en 1917 : « Les exploits de nos sous-marins nous répondent du sort réservé à nos ennemis » Le 1<sup>er</sup> février 1917, au moment où Guillaume annonçait au monde la guerre criminelle, la *Gazette de Cologne* écrivait, sous le titre : *Le Chemin de la Victoire et de la paix* :

« L'arme était prête depuis longtemps, mais chaque fois que nous nous préparions à la saisir, un faux ami nous en détournait d'un geste de la main. A la fin, il ne fut plus permis de douter du mauvais conseil qui nous était ainsi donné. Nous eûmes à choisir entre le faux ami et la possibilité de vaincre l'Angleterre, c'est-à-dire la seule possibilité d'arriver à la paix. Pas de moyen terme. Renoncer à la

guerre sous-marine conduite avec toute la violence possible, c'est renoncer à la victoire. »

L'aveu est net : Les Boches ne comptaient plus que sur leurs submersibles pour vaincre les Alliés. Et leurs journaux expliquaient clairement le but poursuivi. Les sous-marins devaient couler à l'Entente un tonnage supérieur à celui qui était construit. Dès lors, les Alliés ayant un nombre de navires à peine suffisant pour assurer leur ravitaillement, devaient être dans l'impossibilité de transporter l'armée américaine.

Les événements ont trompé l'espoir teuton. L'Amérique a officiellement déclaré qu'elle avait, déjà, en France, 500.000 soldats et ce nombre s'accroît tous les jours. Le danger grandit donc, avec le temps, pour les Barbares. Il devenait urgent de prendre une résolution extrême.

C'est ainsi que les Austro-Allemands se trouvent acculés à une offensive violente qui constitue leur dernière carte.

En dépit des renforts ramenés du front oriental, les armées en présence sont sensiblement égales. L'ennemi est donc contraint d'attaquer avec toutes les troupes dont il dispose. S'il est battu, et il doit l'être, car, ne dominant ni par le nombre ni par le matériel, l'héroïsme de celui qui défend son pays sera toujours supérieur au courage de l'agresseur ; s'il est battu, c'est pour l'armée ennemie la démoralisation totale. En outre, les Boches n'auront plus comme réserves que des adolescents, tandis que les divisions américaines, constituées par des hommes robustes et entraînés, continueront à s'accumuler derrière nos lignes !..

En résumé, ayant raté son coup en 1914, le militarisme allemand, en terrant les soldats de Guillaume dans les tranchées, a permis aux Alliés de se préparer à la lutte. La victoire devenant impossible sur terre, les Boches ont demandé la victoire à la guerre sous-marine. Ici encore, les Alliés se sont défendus avec succès : la guerre des pirates nous fait du mal, mais elle ne peut plus entraîner la solution espérée par Berlin. Il faut donc tenter la chance une dernière fois sur les champs de bataille.

Les Alliés sont prêts à faire front à l'attaque et à déclencher la riposte !..

La situation, du côté Russe, reste pleine d'incertitude. Un point est acquis : les Alliés ne peuvent, d'aucune manière, compter sur une aide directe

quelconque d'un pays qui se désagrège tous les jours davantage sous la néfaste impulsion des Bolcheviks. Mais les complications qui s'accumulent sous les pas de Kuhlmann et de Czernin nous amènent à considérer les événements d'Orient sous un angle différent.

Les Bolcheviks refusant de traiter avec l'impérialisme allemand, aussi longtemps que ce dernier entend conserver les provinces envahies, ne créent-ils pas à nos ennemis des embarras utiles à notre cause ? Certes, Lénine et Trotsky n'ont aucun souci de seconder les Alliés, même par ce moyen détourné ! Mais ils ne peuvent, d'autre part, capituler devant les prétentions exorbitantes des Boches sans saper leur prestige aux yeux des révolutionnaires Russes.

En outre, en Ukraine, les Bolcheviks notent, à nouveau, quelques avantages. De sorte que les Austro-Allemands, qui tiennent surtout à une entente avec les Ukrainiens pour obtenir d'eux les tonnes de blé dont ils ont un urgent besoin, risquent de se trouver, ici encore, en discussion avec les représentants de Lénine. Et cela compliquerait fort les pourparlers déjà bien difficiles de Brest-Litovsk.

Dans ces conditions, comme l'écrit Pertinax de l'*Echo de Paris*, « si l'Allemagne veut vraiment atteindre les deux objets principaux qu'elle s'est proposés : la mainmise sur les ressources de la Russie méridionale et l'extinction du feu révolutionnaire qui brûle à Petrograd, il est probable qu'elle devra travailler de ses propres mains et procéder à quelques nouveaux mouvements de troupes. »

La conclusion à tirer de cet état de choses, c'est que la situation n'est pas nette pour Berlin et que les Boches se trouvent dans l'impérieuse nécessité de maintenir, en Orient, des effectifs importants indispensables pour parer à toute éventualité et obtenir les résultats désirés.

A ce titre, la folie maximaliste peut servir l'Entente. Il était bon de le dire.

On sait avec quelle énergie M. Venizelos a étouffé l'émeute que les partisans de Constantin, traités à l'Hellade, essayaient de fomenter pour entraver la mobilisation de l'armée.

De tous les points de la Grèce des félicitations sont venues au grand homme d'Etat. Le pays est avec Venizelos qui veut effacer un passé plein de honte, avec Venizelos qui veut libérer sa patrie et chasser, avec les Alliés, les

ennemis séculaires de la nation auxquels Constantin a livré traitreusement les provinces du nord.

Le roi vient de prouver d'une façon éclatante que Venizelos avait l'approbation de tous. Parti pour visiter le front de Macédoine, il s'est arrêté à Lamia, et il a tenu à haranguer les soldats que des chefs coupables poussaient à la révolte : « Vous devez, leur a-t-il dit, reconnaître le régime actuel que j'ai reconnu, moi qui suis votre roi et le chef de l'armée. Votre patrie, la Grèce, doit faire son devoir et aider dans leur grande entreprise les puissances protectrices. *Celui qui met obstacle à cette lutte est un traître*, mais est également un traître celui qui conçoit seulement la pensée de se révolter et de créer des difficultés au gouvernement qui jouit de ma pleine confiance et à qui vous devez tous obéissance. »

L'Algarade est cruelle pour Tino et ses agents. Et il convient de noter la courageuse conduite du fils qui place l'amour de son peuple, avant l'amour de son père.

L'union du roi et de Venizelos nous garantit que, dans un avenir prochain, l'armée hellène tout entière sera à nos côtés, sur le front de Macédoine, pour contribuer au désastre de nos ennemis communs. Grâce à Venizelos, la Grèce de Constantin ne sera plus, bientôt, qu'un mauvais souvenir.

A. C.

### Sur le front occidental

D'après une information de source bavaroise transmise de Berne à l'« Idea Nazionale », un grand conseil de guerre, auquel assisterait le kaiser, aurait lieu prochainement dans une localité du front occidental.

### Trois appareils allemands ont capoté

Le bombardement du camp d'aviation d'où étaient partis les Gothas qui bombardèrent Paris dans la nuit du 30 au 31 janvier a donné des résultats qui ont pu être vérifiés.

Trois des appareils ennemis ont capoté, à leur retour, dans les entonnoirs creusés par les bombes de nos aviateurs.

### L'affaire Bolo

Plusieurs témoins sont entendus sur le passé, sur la vie à Biarritz de Bolo.

Puis la première femme de Bolo vient raconter ses malheurs conjugaux avec Bolo qui, dit-elle, vivait à ses crochets. M. de Bonnefon a été en relations avec Bolo : jamais il ne l'a entendu prononcer une parole antipatriotique.

La femme de Bolo, la seconde, fait l'éloge de son mari. M. Coggia, ancien préfet des Basses-Alpes n'a jamais rien vu d'anormal chez Bolo. Quelques autres témoins sont entendus, mais leurs dépositions se bornent à préciser les relations qu'ils ont eues avec le pacha.

### Broussiloff serait arrêté

Les journaux reproduisent un télégramme de Copenhague disant qu'on annonce de Berlin que le général Broussiloff a été arrêté mardi, à Moscou, par le soviét local.

### Sur le front italien

(Officiel). — Les conditions atmosphériques défavorables ont notablement entravé les tirs d'artillerie et limité l'action de l'infanterie.

Entre la Brenta et la Piave, des concentrations très efficaces de nos petits cali-

bres ont, quand même, eu lieu contre les défenses ennemies, au nord du mont Solarolo, et quelques actions très vives ont été engagées entre avant-postes dans la zone nord du mont Grappa et dans la conquête d'Alano.

## CHAMBRE DES DÉPUTÉS

Séance du 8 février 1918

La Chambre discute les interpellations sur le fonctionnement de la justice militaire. M. Renaudel demande au Gouvernement de dire comment il entend respecter la loi de 1857. Il demande s'il est vrai qu'on ait voulu imposer au général Dubail la nomination d'un colonel comme juge au Conseil de guerre.

Après intervention de MM. Laffont, de Dion, Ignace, Clemenceau, un ordre du jour de confiance est voté par 395 voix contre 113.

## SÉNAT

Séance du 8 février 1918

Le Sénat discute le projet voté par la Chambre et qui ajoute des sanctions aux décrets et arrêtés relatifs au ravitaillement national.

Le projet est voté et le Sénat continue la discussion du projet de loi relative au droit de pardon, projet que défend M. Simonnet.

La suite de la discussion est renvoyée à jeudi.

## Chronique locale

### Qu'on en finisse !

C'est la sixième audience du procès Bolo. Quel débailage, grands dieux, au cours des dernières audiences ! Quel débailage de hablerie, de cynisme, et combien il est triste de constater la légèreté, l'inconscience de ces puissants du jour qui servaient de « paragrêle » au fameux pacha.

Bolo, ont dit des témoins, était considéré comme un « rasta », comme un habileur : on racontait toutes sortes de scandales sur son compte ; on l'accusait depuis longtemps même d'être un agent boche. Eh bien, ces témoins eux-mêmes continuaient à s'asseoir à sa table, à paraître avec lui, à le couvrir, jusqu'au moment où la justice le fit incarcérer à la Santé.

Certes, la fortune, la vie fastueuse, l'audace incroyable de l'aventurier ont pu tromper beaucoup de personnes sur la moralité du pacha. Mais hélas ! qui sait si on remuait tous les dessous, si on fouillait partout, si on ne resterait pas confondu devant la légèreté, l'inconscience d'un plus grand nombre encore d'anciens amis de l'agent boche.

Que le débailage soit complet et qu'on en finisse. N'est-ce pas déjà trop de scandales étalés aux yeux de tous, oui, aux yeux de nos ennemis, aux yeux de nos alliés eux-mêmes !

### Citation à l'ordre du jour

Notre compatriote Gabriel Breuil, originaire de Martel, soldat au 4<sup>e</sup> d'infanterie, a été cité en ces termes :

« Au front depuis le début, n'a cessé de faire preuve du plus beau dévouement dans la relève des blessés, particulièrement en Champagne (hiver 1914-1915), Fleury (août 1916), Moronvilliers (avril 1917), Bois du C... (décembre 1917). Pour ces faits, il vient d'être décoré de la croix de guerre. »

Nos félicitations.

## PROPOS D'UN CADURCIEN

L'abondance des matières nous oblige à renvoyer à mardi la chronique de notre distingué collaborateur.

### Votes de nos députés

Sur l'ordre du jour de confiance voté par la Chambre hier à la suite des interpellations sur la justice militaire, nos députés ont voté :

Pour : MM. de Monzie et Bécays.

M. Malvy absent par congé.

La Chambre a adopté par 395 voix contre 113

### Le Rationnement du Pain

M. le Préfet du Lot adresse aux Maires la circulaire suivante :

Monsieur le Maire,

Une nouvelle réglementation a été imposée par le décret du 30 novembre 1917 et réglée par mon arrêté du 11 janvier 1918, relativement à la fabrication du pain et au rationnement obligatoire de sa consommation. Pour arriver, comme il est nécessaire, à appliquer immédiatement et strictement cette réglementation, il importe qu'elle soit connue et bien comprise de la population.

Je crois donc utile d'apporter moi-même aux municipalités toutes les explications complémentaires dont elles peuvent avoir besoin et qui doivent être fournies à tous les habitants, pour que chacun, se rendant compte de la gravité de la situation et des nécessités impérieuses du moment, consente aux efforts et aux restrictions indispensables.

Je vous serai très obligé de vouloir bien assister à l'une des conférences que je ferai dans ce but sur divers points du département et dont vous trouverez ci-après le tableau.

Je serai accompagné, dans ma tournée, par M. Douaire, Directeur des Services Agricoles, qui exposera tous les renseignements d'ordre technique, notamment sur le nouveau régime du fonctionnement des moulins et des boulangeries.

Je serais heureux de voir assister à cette réunion les membres du conseil municipal, le secrétaire de la Mairie, les fonctionnaires et toutes les personnes que ces questions intéressent, notamment les boulangers et les meuniers.

Les réunions auront lieu à la Mairie aux heures indiquées ci-après.

Veuillez agréer, etc.

#### TABLEAU DE LA TOURNÉE

Dimanche	10 février,	Montcuq, 9 h. 1/2.
—	—	Labenque, 14 h. 1/2.
Mardi	12 —	Labastide-Murat, 9 h.
—	—	Gramat, 11 h.
—	—	Saint-Céré, 14 h. 1/2.
Mercredi	13 —	Lacapelle-Marival, 9 h.
—	—	Figeac, 11 h.
—	—	Cajarc, 15 heures.
Jeudi	14 —	Prayssac, 14 h.
Vendredi	15 —	Souillac, 10 h. 1/2.
—	—	Gourdon, 14 h.
Samedi	16 —	Cahors, 14 h.

\*

#### Aux habitants de Cahors

Par suite de l'impossibilité absolue d'importer en France les quantités énormes de blé qui eussent été nécessaires pour compenser le déficit de la production nationale, en 1917, le Gouvernement se voit dans l'obligation d'imposer à toute la population un rationnement très sévère de la consommation du pain.

Les rations journalières de pain que les boulangers ont le droit de vendre aux seuls habitants qui ne sont détenteurs ni de blé, ni de farine, ont été fixées, ainsi qu'il suit, par le décret du 30 novembre 1917, rappelé par mon arrêté du 11 janvier 1918 :

#### PREMIÈRE CATÉGORIE

Travailleurs des métiers de force :

Travailleurs agricoles (autres que ceux alimentés par les céréales laissées aux producteurs pour la consommation familiale). Personnes disposant de ressources très modestes :

Hommes de plus de 16 ans : 600 grammes.

Femmes de plus de 16 ans : 500 grammes.

## DEUXIÈME CATÉGORIE

Travailleurs des petits métiers ;  
Personnes disposant de ressources modestes ;

*Hommes de plus de 16 ans : 400 grammes.*

*Femmes de plus de 16 ans : 300 grammes.*

## TROISIÈME CATÉGORIE

Tous consommateurs non compris dans les 2 premières catégories : *200 grammes.*

En conséquence, la Mairie a procédé, sur mon invitation, à une répartition des habitants entre ces 3 catégories, et a établi, par boulangerie, un état nominatif portant chaque famille avec l'indication de la quantité journalière de pain à laquelle elle peut seulement prétendre.

La stricte observation de ce rationnement sera exigée à partir du dimanche 10 février.

Chaque famille recevra, ce jour-là, de son boulanger, la carte familiale le concernant et sur présentation de laquelle elle pourra, chaque jour, acheter la quantité de pain à laquelle elle a droit.

La carte, établie pour une période de cent jours, contient 100 coupons, qui seront détachés par le boulanger au moment de la livraison.

Il sera loisible aux consommateurs d'acheter à l'avance du pain pour 2 ou 3 jours, mais point pour une période plus longue.

De même, ils pourront, s'ils n'ont pas acheté leur ration pendant un jour ou deux, retirer l'arrière qui leur restera dû, mais point pour une période de plus de 2 jours écoulés.

Tout consommateur qui croira avoir été placé à tort ou par erreur dans une catégorie inférieure à celle où il pense avoir droit d'être inscrit, pourra adresser une réclamation au Maire, et, s'il y a lieu, formuler un recours au Préfet.

Mais seules seront examinées les réclamations de cette nature.

Les protestations contre les quantités fixées par le décret pour les consommateurs de chaque catégorie, ne peuvent recevoir satisfaction, puisqu'il s'agit de l'application d'une mesure générale.

Il est bien entendu que chaque famille nouvelle devra, en venant s'installer à Cahors, faire une déclaration à la Mairie pour obtenir une carte de pain. Elle indiquera le boulanger qu'elle choisit.

Cette recommandation s'adresse, notamment, aux familles de réfugiés qui sont, toutes, astreintes à cette réglementation.

De même, l'arrivée d'une nouvelle personne dans la famille donne lieu à la même déclaration, en vue d'une augmentation de la ration.

Par contre, le départ de Cahors ou le décès d'un membre de la famille doit être signalé immédiatement à la Mairie en vue de la réduction de la ration de pain.

Le départ de Cahors de tous les membres de la famille oblige à la restitution, à la Mairie, de la carte de pain.

Lorsque la déclaration n'aura pas été faite à la Mairie en vue de la réduction de la ration, tous les membres de la famille en contravention se verront versés dans la 3<sup>e</sup> catégorie n'ayant droit qu'à 200 grammes.

S'il est fait usage d'une carte délivrée à une autre famille, la même mesure sera appliquée immédiatement.

Les boulangers qui auraient toléré de telles fraudes, ne seraient plus approvisionnés de farine par le Bureau départemental des céréales.

Enfin, il a été formellement stipulé aux boulangers qu'ils sont tenus de vendre le pain au poids exact (art. du décret du 30 novembre 1917.)

En ce qui concerne les hôtels, restaurants auberges et autres établissements d'alimentation ouverts au public, il leur est rappelé qu'aux termes du décret du 30 novembre 1917 et de mon arrêté du 11 janvier 1918, il leur est interdit de servir, par repas et par consommateur plus de 100 grammes de pain si le prix du repas est supérieur à 4 francs, ou plus de 200 grammes, si le prix du repas est inférieur à 4 fr.

## Médaille militaire

Au cours d'une cérémonie de remise de décorations qui a eu lieu jeudi à Limoges, la

médaille militaire et la croix de guerre ont été décernées au soldat François Jacquarts du 7<sup>e</sup> d'infanterie.

Félicitations.

## Armée

M. le colonel d'infanterie Borius, est promu au grade de général de brigade.

Avant la mobilisation, M. le général Borius, était lieutenant-colonel au 7<sup>e</sup> d'infanterie qu'il a commandé jusqu'à ce jour.

Nous adressons nos félicitations au nouveau général.

## A la Poste

M. Chambran, receveur des P. T. T. à Cahors, est nommé receveur principal à Montauban.

M. Chambran laisse à Cahors le souvenir d'un chef dévoué et apprécié, qui remplissait avec conscience ses fonctions. Ses relations avec le public furent toujours empreintes de la plus grande bienveillance, ce dont on ne peut que louer et le remercier.

Nous lui adressons nos vives sympathies et nos bien sincères félicitations pour le bel avancement que ses qualités administratives lui ont valu.

\*

M. Bédue, Commis principal des Postes à Nevers, est nommé, sur sa demande, Commis principal à Cahors.

Nos meilleures félicitations.

## La crise du pétrole

La crise du pétrole touche à sa fin et le ravitaillement sera, d'ici une quinzaine de jours, à peu près normal. Des navires pétroliers sont, en effet, arrivés d'Amérique dans un de nos ports.

## La liberté des journaux sur le front

M. Ferdinand Buisson, président de la Ligue des droits de l'homme, a reçu de M. Clemenceau la lettre suivante :

Comme suite à ma lettre du 27 janvier, j'ai l'honneur de vous faire connaître que, en vue de mettre fin aux abus que vous avez bien voulu me signaler, j'ai rappelé au général en chef les questions suivantes : Aux armées, et à moins qu'ils n'aient fait l'objet d'une interdiction légale dont il devra toujours m'être rendu compte, conformément au décret du 8 avril 1917, la vente des journaux ne peut être entravée, de quelque manière que ce soit.

Dans les mêmes conditions, leur lecture devra y être entièrement libre, à quel que opini n qu'ils appartiennent. Il ne sera jamais perdu de vue qu'en cette matière, comme en toutes autres, la liberté d'opinion politique ou religieuse doit être, aux armées comme ailleurs, scrupuleusement garantie.

Agréer, etc.

## Etat-civil de la ville de Cahors

Du 2 au 9 février 1918

### Naissances

Lestandi Jeanne-France-Marie-Germaine, quai Séguéy 17.

Declercq Pierre-Henri-Richard, rue du Portail-Alban.

### Mariages

Verbist Charles-Louis, soldat belge et Décrée Amélie s. p.

Miquel Jean-Louis, sergent au 50<sup>e</sup> bataillon de chasseurs et Carrié Antoinette, robeuse.

Coulon Jean-Jules-Marie-Marcel, médecin aide-major et Carrié Sara-Adélaïde-Alphonsine, s. p.

### Décès

Escapoulade Baptiste, cultivateur, 64 ans, Hospice.

Delsol Anna, veuve Jouffreau, 58 ans, place Galdemar, 3.

Jouillé Hubert-Marie-François, 17 ans, rue du Lycée, 10.

Désimpel Gustave, 10 ans, Hospice.

Lacavalerie Pierre, menuisier, 69 ans, Hospice.

Soulié Guillaume, plâtrier, 79 ans, rue Mascoutou, 33.

Gibert Clémentine, 5 mois, rue Donzelle, 36.

Feydel Sidonie, dite Maria, s. p. 37 ans, Hospice.

Troussel Victorine, veuve Lacroul, s. p., 76 ans, rue Joachim-Murat.

Séguéy Bernard-Firmin, agent général d'assurances, 74 ans, rue Cathala-Couture, 1.

## Mercuès

Conférence. — Dimanche 10 février, M. Cambon, professeur au lycée Gambetta fera une conférence publique à la mairie, à 3 heures sur : *L'Actualité.*

## Gourdon

Nécrologie. — On annonce la mort de notre compatriote M. Jean Fleuret, substitut du Procureur général près la Cour de Riom, à l'âge de 48 ans. M. Jean Fleuret, ancien avocat à Gourdon, d'où sa famille était originaire, avait été procureur de la République à Ussel et substitut du procureur général près la Cour d'Aix. Il était ancien élève du Lycée de Cahors.

Nous adressons à sa famille nos vives condoléances.

## AVIS DE DÉCÈS

Madame veuve Bernard SÉGUÉY ;

Madame et Monsieur François SÉGUÉY, avoué et leurs enfants ;

Madame et Monsieur Jean SÉGUÉY, agent d'assurances et représentant de commerce, et leur fils ;

Et tous les autres parents ont la douleur de faire part à leurs amis et connaissances de la perte cruelle qu'ils viennent d'éprouver en la personne de

### Monsieur Bernard-Firmin SÉGUÉY

leur époux, père, beau-père, grand-père, frère, oncle et cousin, décédé à Cahors, le 7 février 1918 à l'âge de 75 ans et les prient d'assister à ses obsèques qui auront lieu dimanche soir 10 février, à 3 h. 3/4 à la Cathédrale.

Réunion à la maison mortuaire, 1, rue St-Pierre.

Ni fleurs, ni couronnes.

## REMERCIEMENTS

M. V. JOULLIÉ, principal du Collège de Soissons ; Madame et Mademoiselle JOULLIÉ remercient sincèrement les personnes qui leur ont donné des témoignages de sympathie à l'occasion du décès de leur fils et frère

Hubert JOULLIÉ

## SAVON de MENAGE

(Garanti non silicaté)

### LIVRAISON IMMÉDIATE

Postal 10 k. brut 26 fr. ; par 5 postaux 25 fr. Caisse de 100 k., 240 fr. ; de 50 k. 121 fr., fco remb. C. 50 k. sav. 72 % ext. pur 153 fr. fco gare ; col. post. 10 k. brut 34,50 fco gare.

Ecrire Savonnerie M. FOURNIER, 99, r. Paradis, Marseille.

Savon blanc mi-cuit extra garanti silicaté à 2 fr. 50 le kil. J'envoie franco postal d'essai 10 k. minimum contre mandat 25 fr. adressé à GARRIGUES, à St-Marcel, MARSEILLE, 50 kil. 115 fr.

RELIGIEUSE donne secret pour guérir pipi au lit et hémorroïdes. Maison BUROT, V. 10 à Nantes

# NOS DÉPÊCHES

## COMMUNIQUÉ DU 8 FÉVR. (22 h.)

Paris, 8 février, 23 h.

Au nord du Chemin-des-Dames et en Wœvre, dans la région de Flirey, nous avons aisément repoussé des tentatives ennemies sur nos petits postes et infligé des pertes aux assaillants.

Le bombardement a été vif de part et d'autre, au cours de la journée, sur la rive droite de la Meuse et en quelques points des Vosges.

Rien à signaler sur le reste du front.

## SUR LE FRONT ANGLAIS

Londres, 8 février, 20 h. 50.

Une tentative de coup de main, effectuée ce matin par l'ennemi, sur nos lignes, au sud-est d'Arras, a échoué sous nos feux.

Au cours d'un autre coup de main, exécuté un peu avant le jour sur deux de nos postes de la région d'Oppy, un de nos hommes a disparu. L'ennemi a laissé un certain nombre de cadavres devant notre poste.

Activité de l'artillerie allemande au cours de la journée, entre Bullecourt et la Scarpe, au nord de Lens et au nord-est d'Ypres.

## COMMUNIQUÉ DU 9 FÉVR. (15 h.)

### Plusieurs coups

#### de main heureux

Nos patrouilles opérant au nord du Chemin des Dames et en Champagne ont ramené des prisonniers.

En Lorraine, un de nos détachements a pénétré dans la position allemande au nord-ouest de Rioncourt. Après avoir détruit de nombreux abris, nos troupes sont rentrées dans leurs lignes ramenant une trentaine de prisonniers et une mitrailleuse.

Canonnade intermittente sur le reste du front.

Paris, 12 h.

### Navire torpillé

#### dans les eaux espagnoles

De Madrid : On annonce, officiellement, que le ministre de la marine a demandé, aux autorités de Valence, de plus amples renseignements sur le torpillage du vapeur *Duca-di-Genova* qui aurait eu lieu à un mille de la plage de Sagonte.

Si le torpillage a eu lieu dans les eaux espagnoles, le Cabinet de Madrid adressera une nouvelle réclamation à Berlin.

### Les pourparlers Russo-Boches

De Petrograd : Les *Daily News* confirment officiellement qu'aucun rapport relatif à la rupture entre le gouvernement bolcheviki et l'Allemagne n'est arrivé à Petrograd. Mais la nouvelle n'est pas improbable.

### La paix avec l'Ukraine

De Lausanne : La *Gazette populaire de Leipzig* estime que si le Gouvernement allemand conclut une paix séparée avec l'Ukraine, sans l'approbation des Bolchevikis, il aggravera tellement la situation que la paix avec la Russie entière sera impossible.

## Sur le front italien

De Rome : Suivant des informations provenant de source suisse on croit que le front italien aura un rôle important à jouer dans la prochaine offensive des empires centraux.

## La lutte en Finlande

De Stockholm : Des télégrammes privés annoncent que les troupes finlandaises ont pris Tammerfors après un combat extrêmement sanglant. La garnison russe aurait perdu 3.000 hommes.

La Garde blanche a dû quitter Nij-tadt.

La terreur continue à Helsingfors.

Le ministre de Roumanie à Petrograd est arrivé à Haparanda.

Des navires rapatriant 420 Suédois venant de Finlande sont arrivés à Stockholm.

## A l'arrière du front italien

D'Amsterdam : Le général Hooper déclare que les puissances centrales ont une tâche ardue à remplir pour fournir la nourriture nécessaire à la population de Vénétie. Par conséquent il est établi que le butin italien ne fut pas aussi important qu'on l'avait prétendu.

Paris, 13 h. 35.

## Notre ambassadeur

### en Suisse

De Berne : Le Gouvernement Suisse approuve la nomination de Paul Duttasta, ministre plénipotentiaire, comme ambassadeur à Berne en remplacement de Paul Beau qui recevra, à son retour en France, une importante mission économique et politique.

Paris, 14 h.

## Sur le front anglais

### Activité des patrouilles

#### ennemies

Aucun événement important à signaler en dehors de l'activité des patrouilles ennemies, un peu supérieure à la normale, au cours de la nuit, dans le secteur nord de Lens.

\*

Paris, 14 h. 23.

## L'AFFAIRE BOLO

Salle absolument comble. Déposeront aujourd'hui : Caillaux, Mgr Bolo, général Ferry, Hudelo, ancien chef de la Sûreté, cité hier, Gounouilhou, Duménil.

M. Mornet verse aux débats des documents nouveaux arrivés d'Amérique. Trois traducteurs prêtent serment et vont traduire de toute urgence.

Le premier témoin est M. Barthou qui établit que Bolo avait de nombreuses et puissantes relations.

M. Barthou défend M. Poincaré contre les calomnies qui ont cours sur ses relations avec Bolo. Il signale la campagne qui, depuis 3 ans, s'est élevée dans certaine presse pour affaiblir l'union intérieure. M. Poincaré, dit Barthou, vit Bolo une fois. Mme Poincaré ne vit jamais Mme Bolo. M. Barthou s'élève violemment contre la campagne infâme de calomnies menée contre tous les hommes publics.

M. Mornet le félicite d'avoir touché au fond du procès.

M. Salles dit que le témoin a parlé noblement et il le remercie.

On entend M. Hudelo qui proteste contre l'insinuation qu'il aurait eu des faiblesses, puis il expose les faits. Il montre comment fut menée l'enquête de l'affaire Bolo pendant sa direction de la Sûreté générale. Il dit que le début de l'affaire fut l'arrivée à Paris du chèque américain versé par la banque allemande. Mais le dossier fut passé de la Sûreté à l'autorité militaire presque vide.

M. Mornet demande pourquoi l'agent France ne fut pas immédiatement entendu par M. Bouchardon.

M. Hudelo répond que M. Bouchardon ne l'a pas demandé.

M. Mornet fait le procès de certains procédés de discrétion de la Sûreté générale.

La déposition de M. Hudelo est très faible et volontairement discrète.

M. Mornet fait donner lecture des lettres des témoins défaillants.

\*

*Les pirates auraient coulé un navire italien dans les eaux espagnoles. C'est, par anticipation, la réponse de Berlin à la protestation de Madrid ! On ne se moque pas plus cyniquement d'un Neutre !...*

*La lutte continue acharnée en Finlande à l'avantage des Finlandais semble-t-il.*

*Les pourparlers Russo-Boches se poursuivent avec difficulté. On s'attend à une rupture prochaine.*

*Rien d'important dans le communiqué. On signale simplement l'activité des patrouilles et de nombreux coups de main. Ce sont autant de coups de sonde pour se renseigner sur la situation de l'ennemi.*

*Il est donc probable qu'il n'y a encore rien d'important. On en reste aux préliminaires de l'action.*

*Cela n'empêche pas que les « gens bien renseignés » ou les alarmistes affirment que les Boches ont percé à Nancy ou qu'on évacue Lyon..... C'est tout simplement idiot !*

*Si les Boches attaquent, il se peut qu'ils marquent, ici ou là, un succès local et une avance. Mais il est fou de croire et ridicule de dire que les Boches ont percé. Si la percée devait se faire, elle ne se produirait pas en quelques heures. Les précautions sont telles, chez nous, que la lutte serait dure et longue avant l'événement. Mais que les trembleurs se rassurent et que le public ne prête aucune attention aux racontars stupides : Les Boches ne perceront pas..... en supposant même qu'ils se décident à déclencher l'offensive.*

*Et ils semblent b...igrement hésiter, et pour cause !*

## SAVONS DE MÉNAGE Les meilleurs.

Prime Serviette de toilette dans chaque caisse  
Postaux 10 k. qualité N° 1 : 38 fr.  
Qualité N° 2 : 28 fr.

**Huile de table** Postal 10 l. : 48 fr.  
Postal 5 l. : 24 fr. 50. Franco gare contre  
remb. J.-A. BERTRAND, avenue Michelet  
à Salon (B.-du-R.).

Le propriétaire-gérant: A. COUESLANT,